



GRAND MAGISTÈRE - VATICAN
ORDRE ÉQUESTRE DU SAINT-SÉPULCRE
DE JÉRUSALEM

Au service des pierres vivantes en Terre Sainte

Le soutien stable de l'Ordre en Terre Sainte à travers les contributions régulières



Sami El-Yousef, l'Administrateur Général du Patriarcat latin, coordonne à Jérusalem l'aide de l'Ordre envoyée en Terre Sainte depuis le Grand Magistère à Rome.

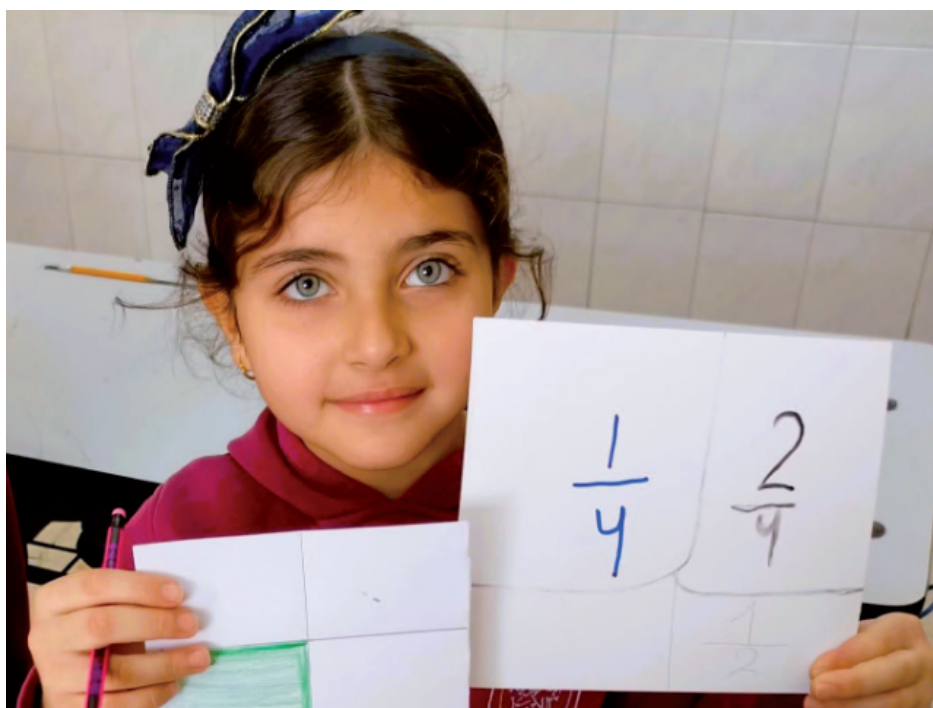
Sami El-Yousef, Administrateur général du Patriarcat latin de Jérusalem, a bien voulu décrire pour nous, en fin d'année 2024, le détail de l'aide mensuelle reçue de la part de l'Ordre du Saint-Sépulcre. Nous publions ici l'intégralité de ce document important.

L'aide reçue mensuellement de l'Ordre Équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem est destinée à soutenir les opérations du Patriarcat latin de Jérusalem (PLJ), qui est le diocèse catholique de Terre Sainte pour quatre pays, Israël, la Palestine, la Jordanie et Chypre. Cette aide assure la continuité des services offerts à plus de 200 000 fidèles catholiques dans le diocèse, permet d'employer plus de 2 000 personnes, pour la plupart chrétiennes, ce qui fait du PLJ le plus grand employeur de chrétiens, et permet aussi d'aider 19 500 élèves de 44 écoles. Ce soutien annuel couvre cinq domaines principaux : le soutien institutionnel, le soutien à l'éducation, le séminaire de Beit Jala, les activités pastorales, et le soutien humanitaire. Un protocole d'accord est signé chaque année dans le cadre d'un processus de planification conjointe entre le Patriarcat latin et l'Ordre afin d'aligner les revenus attendus de la part des Lieutenances et les besoins du Patriarcat.

Pour l'année 2024, ces fonds s'élevaient à 11,4 millions de dollars, soit environ 20% du budget annuel. Il est important de mentionner que ces fonds sont à peine mis en évidence, bien qu'ils s'élèvent à près d'un million de dollars par mois, étant donné qu'ils représentent l'effort collectif de tous les membres, contrairement au soutien aux projets, généralement plus attrayants car poursuivant un objectif spécifique pour lequel une Lieutenance trouve plus facile de collecter des fonds et de s'approprier le projet. Cela devient encore plus intéressant lorsque des groupes de

pèlerins visitent les lieux qu'ils ont soutenus et créent des liens avec une paroisse, une école ou un centre où le projet est mis en oeuvre.

Grâce au soutien du fonds institutionnel, 3,85 millions de dollars sont reçus de l'Ordre pour couvrir les frais de fonctionnement dans les cinq vicariats du PLJ : la Jordanie, la Palestine et Jérusalem, Israël, Chypre, et les migrants et demandeurs d'asile, ainsi que les centres de services tels que Notre-Dame de la Paix à Amman et la maison de retraite Beit Afram à Taybeh. C'est en réalité ce qui permet au PLJ de fonctionner puisque c'est à travers ces vicariats et ces centres que nous continuons à nous efforcer d'offrir un soutien administratif à l'ensemble du diocèse. Des catégories telles que les salaires administratifs pour couvrir les dépenses des religieux et les frais de personnel, les frais juridiques et professionnels, les dépenses de services publics, de communication et de transport sont parmi les nombreuses dépenses qui sont partiellement couvertes par ce soutien via l'administration générale à Jérusalem. Il est difficile de voir le PLJ fonctionner sans ce financement de base. En outre, aucun autre donateur n'est disposé à contribuer au financement de base, et le PLJ n'a pas les moyens de générer de tels fonds par lui-même, bien qu'une petite contribution provienne des revenus du fonds de dotation.



L'aide à l'éducation s'élève à un peu plus de cinq millions de dollars et couvre environ 24% du budget des écoles de Palestine et de Jordanie. Il sert principalement à payer les salaires de plus de 1 500 enseignants et employés des 38 écoles de Jordanie et de Palestine, qui accueillent plus de 15 000 élèves.

Il convient de mentionner que ce soutien ne s'étend pas à nos six écoles en Israël, qui emploient 250 personnes supplémentaires et accueillent 5 000 élèves de plus, étant donné que le soutien reçu du Ministère israélien de l'Éducation couvre la majeure partie des salaires et des frais de fonctionnement de ces établissements. Comme les écoles du PLJ sont fièrement considérées comme des écoles paroissiales par nature, desservant des zones défavorisées sur le plan social et économique, les frais de scolarité sont très bas et ne dépassent pas mille dollars dans la plupart des lieux. Par rapport à d'autres écoles chrétiennes congréganistes, ces frais de scolarité ne dépassent pas 25% des frais facturés par ces écoles, ce qui fait qu'une éducation chrétienne est tout à fait abordable dans les écoles du PLJ.

Même avec ces montants peu élevés, un grand nombre de membres de notre communauté chrétienne ne sont pas en mesure de payer les frais de scolarité, d'où l'importance de cette subvention qui ne peut être sous-estimée. Au cas où les élèves ne pourraient pas payer les frais de scolarité, leur seule alternative serait de passer dans le système scolaire public et de s'éloigner de l'ensemble des valeurs chrétiennes qui prévalent dans nos écoles. Il faut garder à l'esprit que dans le système scolaire public, le dimanche, jour du Seigneur, est un jour d'école qui empêche les élèves chrétiens de prier et de participer aux programmes de l'école du dimanche, à d'autres activités du bureau catéchétique, à la chorale et à bien d'autres programmes de formation à la foi. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre un seul élève chrétien, et donc tous les efforts sont faits pour couvrir les frais de scolarité d'une manière ou d'une autre pour ces élèves. Ce pendant, malgré tout le soutien reçu, les écoles de Palestine et de Jordanie fonctionnent avec un déficit chronique qui ne peut être couvert que par la subvention de l'Ordre pour assurer un fonctionnement harmonieux et durable.



Quant à la subvention annuelle du séminaire, elle s'est élevée à 708 000 dollars en 2024, et cette généreuse subvention couvre 78% des coûts de fonctionnement du séminaire. Le séminaire a été créé à Jérusalem en 1852 et a déménagé plusieurs fois avant de s'installer à Beit Jala. Depuis sa création, c'est le principal institut de formation des prêtres au service du diocèse et d'ailleurs. À ce jour, 3 patriarches, 15 évêques et près de 300 prêtres diocésains ont été formés au séminaire. Tous ont servi avec excellence, enrichissant les activités pastorales, éducatives et humanitaires du diocèse. Dans de nombreux cercles autour du Patriarcat, le Séminaire est surnommé le « cœur battant du Diocèse ».

Quant au Petit Séminaire, il a été fermé pendant la pandémie car les lois israéliennes ont changé à ce moment-là et ont interdit l'entrée de mineurs non accompagnés dans le pays. Comme la majorité de ces étudiants venaient de Jordanie, des facteurs externes ont imposé cette décision douloureuse. Toutefois, cela ne signifie pas que les efforts ont cessé pour recruter des jeunes, et divers programmes ont été élaborés pour engager les prêtres des paroisses dans la formation initiale. En outre, de nouvelles initiatives ont été lancées au séminaire pour la formation à la foi des laïcs grâce à la création du Centre de formation spirituelle, qui attire des centaines de laïcs qui suivent des cours au séminaire. Le travail du séminaire continue de se développer pour répondre aux besoins non seulement des prêtres, mais aussi des laïcs.



En ce qui concerne le soutien humanitaire, nous remercions l'Ordre de permettre au PLJ de continuer d'être engagé dans la plus grande action humanitaire en faveur de la communauté chrétienne en Terre Sainte. Nous n'avons pas honte de le faire, sachant que de nombreuses organisations caritatives chrétiennes qui s'engagent dans l'aide humanitaire le font en vertu de leur mandat, qui est d'aider les plus vulnérables et les plus pauvres dans nos sociétés. Les critères qu'ils utilisent excluent par défaut la plupart des chrétiens qui sont dans une situation critique, alors que notre soutien vise les communautés chrétiennes marginalisées. C'est ce qui nous différencie de tous les autres programmes d'aide de ce type. Nous faisons vraiment une différence significative dans la vie des communautés chrétiennes marginalisées.

Pour 2024, un million de dollars a été engagé par l'Ordre pour couvrir sept catégories essentielles : l'aide aux frais de scolarité pour les élèves des écoles autres que celles du PLJ (ceci afin d'éviter un double prélèvement sur le fonds pour l'éducation) ; l'aide médicale en cas d'urgence pour les personnes qui n'ont pas d'assurance maladie ; la fourniture de médicaments aux personnes âgées souffrant de maladies chroniques et qui n'ont pas d'assurance maladie ; l'aide sociale aux familles qui, parfois, n'ont pas de quoi manger ; l'aide aux réfugiés irakiens qui restent bloqués en Jordanie ; l'aide aux habitants de Jérusalem- Est victimes de la politique de la ville et contraints de vivre dans des conditions médiocres puisqu'ils n'ont pas droit aux prestations sociales et qu'ils sont obligés d'habiter à Jérusalem à un coût excessivement élevé ; et enfin un programme de création d'emplois pour soutenir nos frères et sœurs à Gaza. Grâce à ces différents dispositifs, des milliers de personnes sont aidées chaque année, ce qui renforce véritablement leur résilience et leur permet de vivre dans la dignité, loin de l'extrême pauvreté.

Le fonds pastoral reçoit une aide à hauteur de 800 000 dollars et couvre toute une série d'activités visant à renforcer la foi, ce qui est essentiel pour aider les gens à ne pas perdre espoir, en particulier lorsqu'ils vivent dans une zone de conflit chronique. Des dizaines de milliers de personnes sont engagées dans diverses activités, notamment les écoles du dimanche, les camps d'été, les activités pour les jeunes, les retraites spirituelles pour les religieux et les laïcs, les activités liturgiques et du bureau de la catéchèse, les ministères dans les prisons, et bien d'autres encore. Depuis le début de la guerre, l'accent a été mis sur la création de bureaux et de centres qui aideront nos fidèles à faire face aux conditions de vie stressantes dans le pays.

Au cours de l'année écoulée, le centre de formation spirituelle a été créé au Séminaire de Beit Jala pour offrir des cours aux laïcs. La demande a dépassé les attentes et les offres sont étendues à d'autres régions de Cisjordanie, y compris Ramallah et Jérusalem. Des centres familiaux ont été créés à Amman, Beit Jala, Ramallah et Haïfa pour aider les familles à faire face à leurs problèmes quotidiens, et un centre de conseils a été créé à Bethléem pour aider les personnes individuelles et les groupes à faire face aux problèmes qui nécessitent une attention et une orientation particulières. Il est vraiment réconfortant de voir l'Église étendre et diversifier ses activités pastorales en cette période de crise extrême et de guerre. Après avoir donné un aperçu du financement de base alloué au Patriarcat latin chaque année, il est important de mentionner que l'Ordre s'est également montré d'un grand soutien en apportant un financement supplémentaire à des projets petits ou grands, allant de la rénovation d'équipements et de meubles à la construction de nouvelles écoles et églises. En outre, lors des crises, l'Ordre est en première ligne pour apporter un soutien supplémentaire qui se chiffre en millions de dollars. Ce fut le cas lors de la pandémie, lorsque la crise économique a menacé les fondations financières du Patriarcat, et à nouveau lors de la situation d'urgence actuelle à Gaza et en Cisjordanie.

Une chose dont nous sommes sûrs, c'est que nos frères et sœurs de l'Ordre ne sont pas seulement là pour nous une fois par an avec un financement de base, mais aussi pour des projets spéciaux et dans les situations d'urgence. Au nom des centaines de milliers de fidèles qui vivent en Terre Sainte et qui sont les bénéficiaires directs des différentes catégories d'aide, j'exprime notre gratitude et notre reconnaissance les plus sincères pour ce soutien très généreux et continu sans lequel il sera extrêmement difficile pour le PLJ de poursuivre ses activités. Nous ne nous sommes jamais sentis abandonnés ou seuls grâce à ce soutien et nous ne le serons jamais. Ce beau partenariat, qui a débuté il y a plus de 175 ans, se poursuivra sans aucun doute indéfiniment et contribuera à assurer la présence de l'Église locale et des fidèles chrétiens en Terre Sainte. Merci !

Sami El-Yousef

Administrateur général

(Avril 2025)